



# Etudier en Allemagne

Kilian Quenstedt, DAAD France

1/2021

**DAAD**

Deutscher Akademischer Austauschdienst  
Office allemand d'échanges universitaires

# Le DAAD – Office allemand d'échanges universitaires

## Qu'est-ce que c'est ?

**Le DAAD est la représentation de l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur allemand. Son réseau s'étend à 60 pays dans le monde, dont un bureau à Paris, le DAAD France.**

- Il a pour vocation **d'informer sur les études et la recherche en Allemagne.**
- Il **conseille les étudiants français** désirant poursuivre leurs études en Allemagne.
- Il **subventionne** des séjours d'études ou de recherche et des cours de langue par le biais d'un certain nombre de programmes de bourses (master, doctorat ; cours de langue après bac+2 etc.).

Plus d'information sur [www.daad.france.fr](http://www.daad.france.fr)



# Ce que l'Allemagne peut vous offrir

- L'Allemagne bénéficie d'**une réputation internationale pour son excellence** dans l'enseignement : 4e destination pour étudiants internationaux, après USA, GB et AUS)
- L'Allemagne offre un vaste choix de plus de **20.000 cursus d'études** dans **plus de 400 établissements** d'enseignement supérieur (Universitäten, Technische Universitäten, Fachhochschulen, Kunsthochschulen, Musikhochschulen, Pädagogische Hochschulen, Verwaltungshochschulen...).
- Les études en Allemagne sont **compatibles avec les cursus français** : trois cycles d'études d'après le cadre européen (reconnaissance assurée, sauf cas particuliers) : **Bachelor** (bac+3 = licence) | **Master** (bac+5) | **Promotion** (bac+8 = doctorat)
- La **grande majorité des établissements est publique** (92 % des étudiants sont inscrits dans le public) : frais d'inscription modestes entre 80 et 300 € / semestre, le ticket pour le transport urbain est souvent inclus.

# Vous souhaitez faire vos études en Allemagne ? Soyez les bienvenus !

## ■ Conditions d'admission :

- Le **baccalauréat français est reconnu** (quelle que soit la spécialité).
- Il faut passer **un test d'évaluation des connaissances d'allemand** pour démontrer que l'on dispose d'un niveau suffisant en fonction du cursus choisi :
  - test de langue « TestDaF » ([www.testdaf.de](http://www.testdaf.de)) ; certains autres diplômes ou certificats de langue peuvent également être reconnus (TELC Deutsch C1 Hochschule, Goethe Institut, KMK...)



## Attention : sélection

- Lorsqu'un établissement reçoit plus de candidatures qu'il ne propose de places, une procédure de sélection s'impose : le critère principal de cette sélection est la note obtenue au bac (moyenne générale).
- A l'heure actuelle, une sélection existe pour la moitié des cursus de Bachelor (licence).

# Les deux types principaux d'établissement

## *Universität & Fachhochschule*

### Universität

Cursus en sciences exactes, sciences humaines et sociales, sciences économie, sciences de l'ingénieur, droit, médecine, architecture ...

Les cursus sont caractérisés par **le principe d'unité d'enseignement et de recherche** : orientation vers la théorie → importance de **rédaction de mémoires**

Les professeurs sont enseignants-chercheurs ; ils associent leurs étudiants à leurs travaux de recherche en leur transmettant les outils nécessaires.

### Fachhochschule

*(universités en sciences appliquées)*

Cursus en sciences économiques et sciences de l'ingénieur ; mais aussi en tourisme, certaines sciences sociales (éducation, travail social), art (design industriel), architecture...

Les cursus sont caractérisés par **une forte orientation vers l'application du savoir dans la pratique** → importance de **stages** en entreprise

Les professeurs ont une qualification universitaire, mais une partie de l'enseignement est assurée par des chargés de cours recrutés dans le monde du travail.

# Comment postuler en deux pas ...

## 1er pas : Trouvez « votre » cursus et « votre » établissement :

- **Consultez la base de données [www.hochschulkompass.de](http://www.hochschulkompass.de) qui répertorie l'ensemble des 20.000 cursus proposés en Allemagne.** NB : Il est possible de faire ses recherches selon divers critères : matière, spécialité, diplôme (Bachelor, Master), cursus sélectif (oui / non), type d'établissement, langue d'enseignement, ville, région etc.

## 2e pas : Contactez les établissements qui ont suscité votre intérêt :

- **Les établissements vous renseigneront sur les démarches à entreprendre pour déposer la candidature** (date limite, sélectivité, justificatifs ...). Certains établissements gèrent, eux-mêmes, la procédure de candidature, d'autres vous demanderont de déposer votre candidature via un portail spécifique [www.uni-assist.de](http://www.uni-assist.de). NB : Pour la médecine, la médecine dentaire, médecine vétérinaire et la pharmacie, il existe une procédure spécifique à travers le portail [www.hochschulstart.de](http://www.hochschulstart.de).



- Le service d'information du DAAD France est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
- Téléchargez le guide « Étudier en Allemagne. Guide pratique pour étudiants étrangers » et d'autres documents ici <http://www.daad-france.fr/telechargements>
  - Kilian Quenstedt  
[quenstedt@daad.de](mailto:quenstedt@daad.de)  
<http://www.daad-france.fr>

**Merci pour votre attention ! 😊**